

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

ditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

armacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

ntaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge
Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie

Nº P19-

069189

ND:33058

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 406 Société : _____

Actif Pensionné(e) Autre : _____

Nom & Prénom : HILAL MHAMED

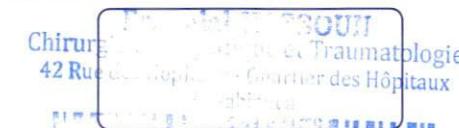
Date de naissance : 1 - 1 - 1934

Adresse : Cité MABROUKA, Rue 97 N°108 CASA

Tél. : 0691678607 Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 09/10/2012

Nom et prénom du malade : DR Hilal Mhamed Age : _____

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : _____

En cas d'accident préciser les causes et circonstances : _____

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : _____ Le : / /

Signature de l'adhérent(e) : _____

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet du laboratoire du siège Laboratoire en Pathologie Médecine et de la Santé	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
Sahel Dakar, Angle de l'avenue de l'Indépendance - Casablanca	22/09/20	8.830 + les.	11.271,20 DH

AUXILIAIRES MEDICAUX

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
00000000	00000000
35533411	11433553

[Création, remont, adjonction]

VISÉ ET SACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE REVIS

VISAS ET SACHETS DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXERCICE

22/06/22

Mr Hicham Ihamed

- NFS + PG
- USGRR
- Proctite
- Tonsille
- Urie
- Viat

Chirurgie orthopédique et Traumatologie
42 Rue des Hôpitaux - Quartier des Hôpitaux
Casablanca
091037192



090004029



LABORATOIRE
MOKAWAMA
D'Analyses Médicales

Dr. BENAZZOU Narjis

Médecin Spécialiste en Biologie Médicale

Diplômée de la Faculté de Médecine
et de Pharmacie de Rabat

Biochimie clinique
Bactériologie médicale
Hématologie
Immunologie
Hormonologie - Oncologie
Parasitologie - Mycologie
Virologie médicale
Spermiologie

Facture



INPE: 093061968

N° facture : 2020-1410

Date 22/06/2020

Patient Mr HILAL Mhamed

Analyses	Valeur en B	Montant
HEMOGRAMME	80	107,20
VITESSE DE SEDIMENTATION	30	40,20
CRP : PROTEINE-C REACTIVE	100	134,00
UREE	30	40,20
CREATININE	30	40,20
IONOGRAMME SANGUIN	160	214,40
PROCALCITONINE:	400	536,00
Total B	830	1 112,20
APB	1,0	15,00
Majoration de garde		
Total		1 127,20

Arrêtée la présente facture à la somme de : Mille cent vingt-sept dirhams 20 centimes***

Laboratoire d'Analyses
Médicales Mokawama
Sala Dakhla, 1000, Bd La Résidence
C. P. 1014 - Casablanca

مختبر المقاومة للتحاليل الطبية

Dr. BENAZZOU Narjis

Médecin Spécialiste en Biologie Médicale

Diplômée de la Faculté de Médecine
et de Pharmacie de Rabat

Biochimie clinique
Bactériologie médicale
Hématologie
Immunologie
Hormonologie - Oncologie
Parasitologie - Mycologie
Virologie médicale
Spermologie

Casablanca, le 23/06/2020

Code Patient 19-01167



Nom : Mr HILAL Mhamed

Dossier N° : 220620-014 Prélèvement du: 22/06/2020 10:16

Compte rendu d'analyses

ANALYSES D'HEMATOLOGIE

Valeurs Usuelles

Antériorité

HEMOGRAMME (Technique Sysmex)

GLOBULES ROUGES	:	4,23	10 ⁶ /mm ³	(4,5 - 6)
HEMOGLOBINE	:	11,50	g/dl	(13 - 17)
HEMATOCRITE	:	34,80	%	(40 - 54)
VGM	:	82	fL	(80 - 95)
TCMH	:	27	pg	(27 - 32)
CCMH	:	33	g/dl	(32 - 36)
GLOBULES BLANCS	:	9400	/mm ³	(4000 - 10000)

FORMULE LEUCOCYTAIRE

NEUTROPHILES	:	61	%	5734 /mm ³	(2000 - 7500)
EOSINOPHILES	:	3	%	282 /mm ³	(Inférieur à 500)
BASOPHILES	:	0	%	0 /mm ³	(Inférieur à 150)
LYMPHOCYTES	:	30	%	2820 /mm ³	(1500 - 4000)
MONOCYTES	:	6	%	564 /mm ³	(40 - 800)
PLAQUETTES	:	163000	/mm ³		(150000 - 400000)

VITESSE DE SEDIMENTATION

Première heure	:	44	mm	(Inférieur à 8)
Deuxième heure	:	86	mm	(Inférieur à 20)

Dr. BENAZZOU Narjis
Place Dakar (Rond point CHIMICOLOR)
Angle Bd La Gironde et Bd La Résistance
N°14, 1er Étage - Casablanca
Tél : 05 22 44 81 80 - Fax : 05 22 44 81 83
720620-014
115 (06/06/20)
Laboratoire MOKAWAMA D'ANALYSES MÉDICALES

مختبر المقاومة للتخليلات الطبية

Dr. BENAZZOU Narjis

Médecin Spécialiste en Biologie Médicale

Diplômée de la Faculté de Médecine
et de Pharmacie de Rabat

Biochimie clinique
Bactériologie médicale
Hématologie
Immunologie
Hormonologie - Oncologie
Parasitologie - Mycologie
Virologie médicale
Spermologie

Dossier N° : 220620-014

Mr HILAL Mhamed

ANALYSES DE BIOCHIMIE (SANG)

			Valeurs Usuelles	Antériorité
CRP : PROTEINE-C REACTIVE (Tech. Turbidimétrie sur Biosystem)	:	2,90 mg/l	(Inférieur à 6)	3,80 (06/06/20) ~~~ 3,90 (19/07/19)
UREE (Tech. UREASE, sur Biosystem)	:	0,62 g/l 10,34 mmol/l	(0,15 - 0,45) (2,5 - 7,5)	
CREATININE (Tech. PICRATE ALCALIN, sur biosystem)	:	16,49 mg/l 145,94 µmol/l	(9 - 13) (79,65 - 115,05)	

IONOGRAMME SANGUIN

(Tech. Electrodes ISE4000, SFRI)

PROTIDES TOTAUX (Tech. BIURET, sur Biosystem)	:	73,26 g/l	(60 - 80)
SODIUM	:	144,10 mmol/l	(133 - 147)
POTASSIUM	:	4,72 mmol/l	(3,5 - 5,5)
CHLORE	:	100,50 mmol/l	(94 - 108)
RESERVE ALCALINE	:	24,60 mmol/l	(22 - 30)
CALCIUM (Tech. ARSENAZO III, sur biosystem)	:	102,42 mg/l 2,56 mmol/l	(85 - 105) (2,13 - 2,63)
PROCALCITONINE: (Tech. ELFA sur VIDAS Biomérieux)	:	<0,05 ng/ml	

<0,5ng/ml: Faible risque de sepsis sévère ou de choc septique.

>2ng/ml: Risque élevé de sepsis ou de choc septique.

Nous vous remercions de votre confiance et vous souhaitons bon rétablissement

Le Biogiste

LABORATOIRE MOKAWAMA D'ANALYSES MÉDICALES
Dr. BENAZZOU Narjis
Place Dakar (Rond point CHIMICOLOR)
Angle Bd La Gironde et Bd La Résistance
N°14, 1er Étage - Casablanca
Tél : 05 22 44 81 80 - Fax : 05 22 44 81 83

Place Dakar (Rond point CHIMICOLOR) Angle Bd La Gironde et Bd La Résistance. N°14, 1er Étage - Casablanca

Tél : 05 22 44 81 80 - Fax : 05 22 44 81 83 - Mail : labomokawama@gmail.com

Patente : 32609000 - ICF N°: 000428439000076